Nom, Prénom Commune, le 19 mai 2023

Corps, grade

Adresse administrative

Monsieur le DAASEN

Rectorat de MAYOTTE

S/C de l’IEN de …..

97600 MAMOUDZOU

**Objet :** recours suite aux résultats du mouvement intradépartemental.

Copie aux représentant-es du SNUIPP-FSU

Madame la DAASEN,

J’ai participé cette année au mouvement intradépartemental

Les Lignes Directrices de Gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 13-11-2020, publiées au BO spécial n°10 du 16 novembre 2020, précisent que les personnels peuvent former un recours administratif.

Or, suite aux résultats qui m’ont été communiqués en date du 23 juin 2022, au choix :

* je n’ai obtenu aucun poste demandé alors que ma situation relève de l’article L512-19 du code de la Fonction Publique
* un(e) collègue ayant moins de points que moi a été affecté(e) sur mon premier vœu,
* J’ai été affecté(e) hors de mes vœux.

*(Explication de la situation)*

Pour ces raisons, et conformément aux LDG déjà citées, je vous demande de bien vouloir faire droit à ma demande de réexamen de ma situation et vous précise que je mandate un.e élu.e du SNUIPP-FSU976 afin de m’assister dans cette démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le DAASEN, l'expression de mes sincères salutations

Signature